

Cote du document: EB 2017/122/R.12/Rev.1
Point de l'ordre du jour: 6 b) iv)
Date: 8 novembre 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Malawi pour le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Abla Z. Benhammouche
Directeur de pays
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +39 06 5459 2226
courriel: a.benhammouche@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session
Rome, 11-12 décembre 2017

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Carte de la zone du programme	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et conformité avec les priorités du gouvernement et le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du programme	2
C. Composantes/résultats	2
III. Exécution du programme	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	8
IV. Coût, financement et avantages du programme	8
A. Coût du programme	8
B. Financement du programme	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	10
V. Considérations d'ordre institutionnel	11
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	12
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

Sigles et acronymes

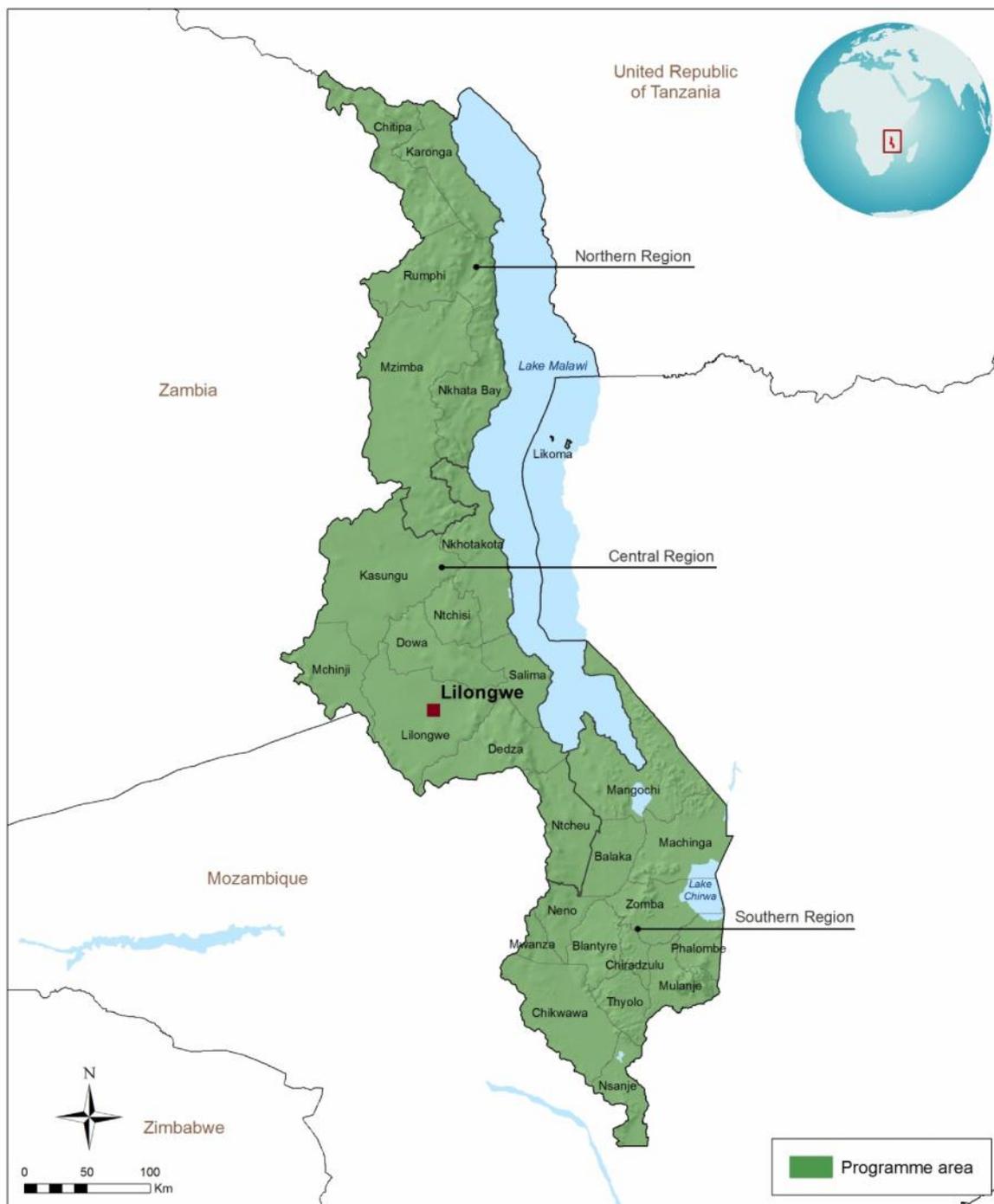
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	Droits de tirage spéciaux
FARMSE	Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
MPME	Microentreprises et petites et moyennes entreprises
PIB	Produit intérieur brut
PSF	Prestataire de services financiers
S&E	Suivi-évaluation
UGP	Unité de gestion du programme

Carte de la zone du programme

Malawi

Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural (FARMSE)

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA, 09/10/2017

République du Malawi

Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Malawi
Organisme d'exécution:	Ministère des finances, de la planification économique et du développement
Coût total du programme:	57,73 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	21,00 millions d'USD
Montant du don du FIDA au titre du CSD:	21,00 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service annuelle de 0,75%.
Contribution de l'emprunteur:	9,58 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	6,15 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Malawi pour le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural, telle qu'elle figure au paragraphe 45.

Proposition de prêt et don à la République du Malawi pour le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Généralités. Le Malawi compte 16,7 millions d'habitants, dont 85% vivent en milieu rural. Deux Malawiens sur trois ont moins de 25 ans. Le taux de pauvreté est de 50,7%, dont 30% d'extrême pauvreté. La pauvreté est plus importante dans les zones rurales où les taux élevés de malnutrition et de pandémie du VIH/sida nuisent à la productivité nationale et exigent de la famille, et en particulier des femmes, de gros efforts de soins. Comme dans les autres pays en développement, le secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) est indispensable à la croissance et au développement économique du Malawi, en particulier à la création d'emplois, à la production alimentaire, à la création de revenus et à la capacité à créer une économie résiliente. Pour relever ces défis, le gouvernement du Malawi collabore avec des partenaires de développement: le Programme d'accès aux services financiers pour les marchés, les petits agriculteurs et les entreprises en milieu rural (FARMSE) vise à soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour réduire la pauvreté en mettant en œuvre des programmes concertés d'affranchissement de la pauvreté et en renforçant l'inclusion financière des populations rurales, en particulier des femmes et des jeunes.
2. Contexte économique. Depuis quelques années, le Malawi est dans une situation économique difficile en raison notamment des épisodes de sécheresse chronique qui ont diminué la production agricole. Le secteur agricole contribue à hauteur de 33% au PIB du pays, qui était de 4,3 milliards d'USD en 2014, contre 17,0% pour l'industrie et 49,7% pour les services. En 2014, la croissance du PIB réel a été estimée à 5,7% et le taux de chômage officiel s'est établi à 6,6% et le chômage des jeunes à 40%. L'inflation reste supérieure à 20% depuis 2013 (en hausse par rapport à 4,1% en 2007), alimentée par les mauvaises récoltes et l'envolée des prix alimentaires qui en découle. En 2016, l'inflation des prix alimentaires a atteint 28,4%, affectant les acheteurs nets de produits alimentaires et menaçant d'aggraver la malnutrition infantile. Les taux d'intérêt annuels des prêts sont d'environ 27% (13,2% sur les dépôts).
3. Pauvreté. L'indice du développement humain était, en 2015, de 0,445, classant ainsi le Malawi au 173^e rang sur 182 pays. Le revenu national brut par habitant a chuté de 370 USD en 2011 à 250 USD en 2015, principalement en raison d'une baisse des revenus tirés des cultures d'exportation. Malgré les progrès réalisés dans la prévention et le traitement du VIH/sida, 9,1% de la population adulte est infectée (2010). La mauvaise nutrition et les taux élevés de prévalence du VIH/sida aggravent la faible productivité rurale. Les soins apportés aux membres de la famille représentent également une charge supplémentaire pour les femmes. Environ 51% de la population malawienne vit sous le seuil de pauvreté national, 30% vivant dans une extrême pauvreté. Environ 25% de la population pauvre est considérée comme

extrêmement pauvre; 50% des Malawiens sont pauvres, mais en situation de sécurité alimentaire; et 25% sont pauvres, mais sont capables de ne pas devenir plus pauvres. Environ 25% de l'ensemble des ménages malawiens sont dirigés par une femme, et 57% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. Ces ménages sont plus exposés à l'insécurité alimentaire car ils disposent généralement de ressources plus limitées¹.

B. Justification et conformité avec les priorités du gouvernement et le COSOP axé sur les résultats

4. Justification. Le projet FARMSE a d'abord pour objectif d'appuyer le reclassement des Malawiens pauvres sur l'échelle de la pauvreté allant de la population extrêmement pauvre et en situation d'insécurité alimentaire à la population active pauvre en situation d'insécurité alimentaire. Il soutiendra également le développement économique des ménages en améliorant l'accès à des services financiers appropriés. Pour répondre aux besoins des ménages ruraux, il convient d'élaborer des produits et des services novateurs, ainsi que des mécanismes d'exécution ayant une offre plus large que celle actuellement proposée par le secteur financier officiel. Le projet FARMSE soutiendra les efforts institutionnels naissants déployés pour remédier aux insuffisances du secteur (manque d'efficacité des dépenses, faibles volumes et problèmes de conception de produit/service) et pour surmonter le manque relatif d'expérience du secteur et le risque perçu dans les marchés ruraux. Il aidera les prestataires de services financiers (PSF) à développer des produits financiers axés sur la demande et abordables, simples à utiliser. Grâce aux efforts axés sur les services financiers officiels, les filières soutenues par le programme FARMSE alimenteront les opportunités économiques en faveur des entreprises rurales agricoles et non agricoles, créant ainsi des emplois et produisant des effets multiplicateurs pour l'économie rurale. Il devra également contribuer à l'amélioration de l'infrastructure politique et réglementaire du financement en milieu rural.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

5. Le programme FARMSE est un programme d'envergure nationale dont la couverture géographique par regroupement repose sur deux mécanismes de ciblage distincts. Ainsi, le programme combinera deux méthodes de ciblage géographique, l'une locale et l'autre nationale. Pour les activités impliquant des organismes d'exécution, en particulier des PSF, il conviendra de choisir des partenaires dont l'implantation locale et nationale est la plus large possible.

B. Objectif de développement du programme

6. L'objectif global du programme FARMSE est de réduire durablement la pauvreté, d'améliorer les moyens d'existence et de renforcer la résilience des ménages ruraux.
7. L'objectif de développement du programme est d'améliorer l'accès des ménages et des MPME en milieu rural à une gamme de services financiers pérennes et de renforcer le recours à ces derniers.

C. Composantes/résultats

8. Composante 1: Reclassement des ménages en situation d'extrême pauvreté. Cette composante contribuera à l'action que mène actuellement le Gouvernement malawien pour élaborer et mettre en place des programmes de reclassement efficaces dans les zones rurales afin de réduire les niveaux d'extrême pauvreté des ménages en situation d'extrême pauvreté, qu'ils aient ou non accès à un travail. La composante s'appuiera sur l'actuel concept de reclassement du gouvernement, et sera exécutée par les prestataires de services compétents retenus à l'issue d'une

¹ Kassie et al., *Gendered Food Security in Rural Malawi* (Springer, 2015).

procédure d'appels à candidats. Le Programme national d'appui social sous la tutelle du Ministère des finances, de la planification économique et du développement participera à l'action menée dans le cadre du Programme. Le concept de reclassement adopté par le gouvernement est conforme au modèle élaboré par le Comité du Bangladesh pour le progrès rural, qui a été testé conjointement au niveau mondial par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres et la Fondation Ford. Ce modèle compte quatre étapes principales ciblant le soutien à la consommation, l'épargne, le transfert de compétences techniques et le transfert d'actifs. Le FIDA n'interviendra qu'aux stades de reclassement 2 à 5, tandis que le gouvernement et ses autres partenaires prendront en charge le stade 1 qui consiste en des envois de fonds pour soutenir la consommation.

9. Composante 2: Appui à l'innovation financière et à l'élargissement. Cette composante contribuera à surmonter les nombreux obstacles rencontrés par la population rurale pauvre pour accéder aux services financiers. Elle soutiendra le développement de services financiers informels et officiels mieux adaptés à la population en situation d'extrême pauvreté qui a accès à un travail, mais se trouve en situation de sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur l'épargne et le crédit pour des activités agricoles et non agricoles. Cette composante mettra également en œuvre des interventions financières dans des filières sélectionnées pour accroître les retombées économiques en faveur des petits agriculteurs y participant. La composante compte deux sous-composantes:
 10. Sous-composante 2.1: Soutien aux organisations financières à assise communautaire. Grâce aux près de 65 000 associations villageoises d'épargne et de crédit, comprenant 1,1 million de membres, cette sous-composante apportera un appui au renforcement et à la consolidation des associations existantes et, dans une moindre mesure, à la création de nouvelles associations villageoises d'épargne et de crédit/organisations financières à assise communautaire. Le programme favorisera également les prêts collectifs aux filières et utilisera comme point de départ les éléments positifs et les partenariats du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie, ainsi que d'autres programmes similaires. La sous-composante mettra en œuvre trois activités: i) inventaire des organisations financières à assise communautaire en place et évaluation de leur maturité ou de leur statut de développement; ii) renforcement des capacités des organisations financières à assise communautaire pour leur offrir la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et mettre en relation celles-ci, ou leurs membres, avec des institutions financières et des marchés à haute valeur. Il en résultera une augmentation des revenus et des actifs des petits exploitants, ainsi que de nombreuses perspectives de développement des moyens d'existence/de création d'entreprises; iii) formation de nouveaux groupes.
 11. Environ 16 143 groupes existants seront soutenus, ainsi que 5 000 nouveaux groupes, regroupant 380 574 ménages et 2 587 903 membres de ménages; au moins 30% des membres des groupes sont des femmes adultes et 20%, des jeunes.² Les groupes/consortium d'appui des organisations financières à assise communautaire recevront des contrats de prestation axés sur les performances, pluriannuels et multiphasés, donnant lieu à des appels à la concurrence.
 12. Sous-composante 2.2: Mécanisme d'innovation et d'élargissement. Les activités de cette sous-composante aideront les PSF à s'implanter et à renforcer leur présence dans les zones rurales. Cette aide sera fournie en fonction de la demande et selon un principe de partage des coûts par le biais du Mécanisme d'innovation et d'élargissement du financement en milieu rural. Ce mécanisme compensera l'absence d'expérience des PSF sur les marchés financiers ruraux et leurs compétences limitées en matière de conception et de fourniture de produits/services

² Au Malawi les jeunes appartiennent à la tranche d'âge 15-35 ans; pour le programme FARMSE, cette tranche d'âge a été réduite aux 15-25 ans.

à destination des MPME en milieu rural. Cette sous-composante contribuera à:

- i) renforcer l'accès des ménages ruraux pauvres et des MPME à des services financiers novateurs et à des mécanismes d'exécution à faible coût; ii) favoriser la reproduction à plus grande échelle de services financiers et de mécanismes d'exécution avérés. Le Mécanisme d'innovation et d'élargissement sera constitué de trois guichets de financement: i) des études de marché et de faisabilité pour aider les PSF à recenser les opportunités commerciales, les risques, les coûts et les revenus liés à l'entrée sur les marchés; ii) des essais pilotes de produits innovants ou de mécanismes d'exécution; iii) l'extension de l'éventail de produits/services ou mécanismes d'exécution pilotes. Les futurs partenaires pourront soumettre leur demande auprès du guichet convenant le mieux à la nature de leurs besoins de développement. Le coût de tous les projets sera partagé avec les PSF partenaires. La sélection des projets sera effectuée dans le cadre de procédures de mise en concurrence.

13. Composante 3: Partenariats stratégiques, création de savoirs et concertation sur les politiques. Le résultat attendu de cette composante est le renforcement des capacités et des bases de savoirs des organisations de soutien au secteur financier rural. Ses trois objectifs sont: i) le renforcement des réglementations macroéconomiques, des politiques du secteur financier et des capacités institutionnelles; ii) le renforcement des organisations/des infrastructures du secteur financier; iii) l'élaboration et la diffusion de produits du savoir concernant le financement en milieu rural pour améliorer le rayon d'action et le potentiel d'innovation des parties prenantes du secteur. La composante compte deux sous-composantes:
 14. Sous-composante 3.1: Soutien à la politique et aux systèmes d'affranchissement de la pauvreté. Les activités de cette sous-composante soutiendront les efforts déployés par le Ministère des finances, de la planification économique et du développement et ses divisions respectives pour élaborer et mettre en œuvre une politique de coordination, renforcer les capacités d'examen de l'adoption des modèles de reclassement, et communiquer au gouvernement et aux autres parties prenantes les meilleures pratiques en matière de reclassement.
 15. Sous-composante 3.2: Appui à l'élaboration de politiques plus générales en matière de financement en milieu rural. La première activité concernera l'appui à la concertation sur les politiques et à la recherche dans le secteur du financement en milieu rural, l'objectif étant d'en améliorer l'environnement opérationnel pour le programme FARMSE et d'autres partenaires de développement, et la structure du secteur du financement en milieu rural en établissant des liens plus étroits entre les organisations financières à assise communautaire et le secteur financier officiel. Elle facilitera également la reconnaissance formelle, par le gouvernement, des bonnes pratiques en matière de financement en milieu rural. Cette activité se fera en partenariat avec le Ministère des finances, de la planification économique et du développement, la Banque de réserve du Malawi et des parties prenantes du secteur, notamment le Réseau de microfinance du Malawi, l'Association nationale des établissements bancaires et l'Union des coopératives d'épargne et de crédit du Malawi. Les autres activités comprendront le soutien aux innovations/enseignements clés, la gestion des savoirs, des modules de formation financière, une étude de faisabilité sur une institution faîtière de microfinance et l'alphabétisation financière rurale.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. Les principes d'action proposés pour la conception du programme sont les suivants:
 - a) Le reclassement ciblera la population en situation d'extrême pauvreté tandis que les organismes financiers informels, comme les organisations financières

à assise communautaire et les coopératives, prendront en charge les personnes extrêmement pauvres qui ont accès à un travail et les personnes pauvres, mais en situation de sécurité alimentaire. Le programme FARMSE a été conçu pour intervenir de façon appropriée dans chaque groupe, notamment les jeunes, en utilisant des approches prenant en compte la problématique hommes-femmes;

- b) Le programme aura une portée nationale, mais certaines interventions cibleront de façon stratégique des districts identifiés pour tester/recenser les interventions efficaces, efficientes et pouvant être reproduites à plus grande échelle. Dans la mesure du possible, les composantes/activités se recouperont géographiquement et avec certaines zones du programme du FIDA afin de tirer le meilleur parti possible de la reproduction à plus grande échelle et d'optimiser son potentiel;
- c) Le programme apportera un appui aux organisations du secteur privé et à but non lucratif, individuellement ou en consortium, généralement dans le cadre de partenariats à long terme, multiphasés et axés sur les performances. La participation du secteur privé se fera selon un principe de partage des coûts;
- d) Pour renforcer la capacité du gouvernement à gérer et à superviser avec succès l'exécution du programme, une unité de gestion du programme (UGP) choisie sur une base concurrentielle, possédant les compétences techniques pour gérer un programme d'inclusion financière, recevra une formation et un appui aux capacités techniques à long terme;
- e) Les partenaires du programme devront avoir recours à des experts financiers internationaux, régionaux et nationaux de haut niveau, selon les besoins, pour assurer une mise en œuvre efficace du programme.

B. Cadre organisationnel

17. Supervision et coordination du programme. Le Ministère des finances, de la planification économique et du développement sera l'organisme d'exécution chef de file; il collaborera étroitement avec les autres ministères d'exécution et avec les partenaires dont les mandats ont une incidence directe sur la réalisation des objectifs du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

18. L'approche du programme FARMSE en matière de planification et de suivi-évaluation (S&E) sera compatible avec les politiques et outils du gouvernement et du FIDA en la matière (notamment le Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA). En s'appuyant sur le cadre logique du programme, la fonction de S&E procédera à l'enregistrement systématique des données et des informations relatives à la performance d'exécution des partenaires du programme, ainsi qu'à des enquêtes auprès des ménages.
19. Planification. Les principaux outils de planification du programme FARMSE comprennent le cadre logique, le cadre de S&E, ainsi que ses indicateurs et objectifs, et le plan de travail et budget annuel axé sur les résultats. Le cadre logique contient les indicateurs et les objectifs de la mise en œuvre du programme au niveau des produits, des résultats, des objectifs de développement et de l'impact. Le plan de travail et budget annuel ventile ces objectifs matériels par année et leur attribue des ressources financières. Il présentera les résultats et effets financiers et matériels du programme ainsi que les résultats pour l'année, de même que les réalisations cumulées. L'exécution du plan de travail et budget annuel sera supervisée dans le cadre de S&E du programme et fera l'objet de rapports trimestriels à semestriels.
20. Système d'apprentissage. Dans le programme FARMSE, la saisie et la documentation des enseignements et des innovations par la collecte régulière des

données, des rapports mensuels/semestriels et des études thématiques font partie intégrante de l'apprentissage et de la gestion des savoirs. La diffusion des rapports et des études (dans leur intégralité ou sous forme de résumé) permettra le partage des informations et facilitera le dialogue avec les parties prenantes. Dans le cadre du programme FARMSE, des réunions/ateliers d'examen annuels et semestriels seront organisés. Les ateliers présenteront l'avancement du programme, les enseignements tirés, les problèmes et les solutions aux contraintes d'exécution.

21. Approfondissement et diffusion des savoirs. Le programme FARMSE appuiera la création d'approches reproductibles et extensibles en faveur du reclassement et l'élaboration de produits, services et mécanismes d'exécution novateurs dans le domaine du financement en milieu rural. L'UGP travaillera en étroite collaboration avec des partenaires et la fonction de S&E pour recueillir les enseignements et les effets. La fonction de gestion des savoirs du S&E documentera et mutualisera les savoirs par le biais de mécanismes internes (notamment des événements d'apprentissage, des ateliers avec les parties prenantes, etc.) et externes (notamment un site web, des blogs, des podcasts présentant les parties prenantes du programme). De plus, une actualisation semestrielle du programme (en ligne/sur papier) sera publiée, ainsi que des bonnes pratiques et des histoires vécues. Dans le cadre des activités de gestion des savoirs, la problématique hommes-femmes et les questions relatives aux jeunes seront activement explorées et des récits d'expériences réussies en matière de réduction de la vulnérabilité et de diversification des moyens d'existence seront rapportés dans une perspective de gestion des risques pour les ménages.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

22. Le Ministère des finances, de la planification économique et du développement, en sa qualité d'organisme d'exécution chef de file, sera chargé de la gestion financière du programme par le biais de la Division des politiques du secteur financier et des pensions, qui a été désigné par le directeur du programme FARMSE pour superviser et coordonner le programme. Le Ministère des finances, de la planification économique et du développement, qui n'a encore jamais géré directement de projet financé par le FIDA, exécute actuellement la mise en œuvre de projets financés par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la GIZ. Le gouvernement utilise le système d'information de gestion financière intégrée. Néanmoins, compte tenu de la baisse de la cote de certaines fonctions essentielles de ce système, comme le stipulent les différents rapports sur le système de gestion des finances publiques pour le pays, l'information financière dans le cadre du FARMSE ne sera pas gérée par le système national mais utilisera un logiciel comptable autonome.
23. Le risque en matière de gestion financière du programme est considéré comme modéré, compte tenu de l'environnement global du pays et conformément aux notations actuelles du Malawi dans le portefeuille de projets du FIDA. Le dernier rapport sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (2011) note une détérioration de la performance de la gestion financière des finances publiques dans les domaines de la crédibilité budgétaire, de la comptabilité, de l'enregistrement et de la communication, ainsi que du contrôle et de la vérification externes. En revanche, une amélioration dans les domaines de l'exhaustivité et de la transparence a été observée. Les risques spécifiques du programme résultent de sa couverture géographique, de la capacité générale d'embauche et de la stratégie de mise en œuvre confiée à des prestataires de services n'ayant jamais travaillé avec le FIDA. Les risques prévus seront atténués par la mise en place d'un système informatique de comptabilité solide, ainsi que par le recrutement d'un personnel qualifié et la co-optation de membres du personnel du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales clôturé, afin d'éviter les retards de démarrage et de s'assurer que les politiques de gestion financière en vigueur au FIDA soient connues. L'ensemble du personnel bénéficiera d'un renforcement constant des

capacités, notamment le personnel de gestion financière des principaux prestataires de services, afin de les familiariser avec les exigences financières pour l'éligibilité des dépenses. Ce renforcement des capacités sera effectué au niveau de l'UGP. Le premier décaissement sera conditionné à l'élaboration d'un manuel d'exécution du programme détaillé, décrivant avec précision les accords financiers, les principaux responsables des questions financières et le logiciel de comptabilité installé. Les systèmes régissant les dépenses financées par le programme seront soumis aux procédures de lutte contre la corruption nationale et du FIDA.

24. Dans le cadre du programme, des états financiers des flux de trésorerie conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public seront préparés. L'unité centrale d'audit interne du Ministère des finances, de la planification économique et du développement veillera à ce que la portée de ses travaux couvre également le programme et que les rapports soient communiqués au FIDA dans le cadre de la supervision programmatique normale. Comme c'est le cas avec les programmes actuels du FIDA, un audit externe sera supervisé par le Bureau de l'auditeur général conformément aux Normes internationales des supérieures de contrôle des finances publiques.
25. Un compte désigné sera ouvert auprès de la Banque de réserve du Malawi destiné à recevoir les fonds du FIDA; un compte d'exploitation sera ouvert auprès d'une banque commerciale. Les comptes du programme ne seront pas soumis aux limites fixées par l'autorité nationale de contrôle du crédit, qui avaient par le passé entravé le flux des fonds programmatiques. Les principaux prestataires de services/agents de mise en œuvre à choisir pendant l'exécution du programme signeront des mémorandums d'accord et tout décaissement de fonds les concernant devra être justifié conformément aux exigences du FIDA. Ces prestataires/agents devront disposer de comptes bancaires dans lesquels l'utilisation de ces fonds pourra être dûment suivie.
26. L'État fournira un financement de contrepartie pour le programme d'un montant équivalant à quelque 9,6 millions d'USD, dont quelque 3 millions d'USD sous la forme d'un transfert de fonds de l'État et le montant restant, sous la forme de droits et impôts non perçus, conformément au plan de travail et budget annuel approuvé.
27. Passation des marchés. La passation des marchés de biens et services à financer par les produits du prêt, notamment les ressources humaines, sera exécutée conformément aux procédures nationales de passation des marchés telles que définies par la loi n°8 de 2003, les réglementations nationales de 2004 et les instructions nationales en la matière.
28. Le Ministre des finances délèguera les pouvoirs de passation des marchés à l'UGP du FARMSE et désignera un comité interne de passation des marchés composé de fonctionnaires du Ministère des finances, de la planification économique et du développement et de l'UGP. Ce Comité est habilité à approuver: i) tous les plans de passation des marchés; ii) les projets de publicité et autres dossiers d'appel d'offres; iii) les modalités et conditions spécifiques relatives au montant des marchés, les périodes d'achèvement, les phases et les modalités de paiement partiel; iv) tous les contrats d'un montant supérieur à 10 000 USD (ou comme indiqué dans la lettre à l'emprunteur/au bénéficiaire); v) les variations/amendements aux contrats qui ont été approuvés. L'unité de passation des marchés de l'UGP sera chargée des fonctions de passation des marchés des opérations quotidiennes, comprenant la planification de la passation des marchés, l'exécution des actions en la matière et la communication des informations.
29. Tous les marchés financés par les fonds provenant du don du FIDA seront exonérés des taxes et droits locaux. La passation des marchés sera effectuée conformément aux plans de passation des marchés approuvés et aux plans de travail et budgets annuels, spécifiant les achats à financer, le responsable de la passation des marchés et les méthodes appropriées en la matière. Un solide système d'archivage sera choisi

pour le programme et ses partenaires d'exécution afin de faciliter la vérification de la passation des marchés tout au long de la période d'exécution.

E. Supervision

30. Le programme FARMSE sera supervisé directement par le FIDA. La supervision directe portera sur quatre processus distincts: i) administration du prêt et du don; ii) examen des marchés; iii) examen de l'audit; iv) supervision et appui à l'exécution. La supervision directe sera un processus continu exigeant une communication et une collaboration permanentes avec le gouvernement et l'UGP.
31. Le FIDA procèdera deux fois par an à des missions de supervision sur le terrain conjointement au Ministère des finances, de la planification économique et du développement. Ce dernier fera en outre réaliser des examens à mi-parcours et une évaluation finale par un tiers indépendant. Ces évaluations porteront sur les processus et les résultats et fourniront des indications pour les programmes suivants.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

32. Le coût du programme couvre les trois composantes techniques et une composante dédiée à la gestion et la coordination. Les coûts afférents au programme ventilés par composante sont récapitulés au tableau 1.
33. Le coût total du programme, y compris les provisions pour imprévus techniques, hausse des prix, droits et taxes, est estimé à 57,7 millions d'USD pour la durée d'exécution, qui est de sept ans. Le coût de base s'élève à 54,8 millions d'USD et les provisions pour aléas financiers et d'exécution à 2,9 millions d'USD. Les dépenses estimées en devises étrangères sont d'environ 28,1 millions d'USD; le coût local est d'environ 20,8 millions d'USD; les droits et les taxes représentent 6,5 millions d'USD. Les dépenses d'investissement représentent 93% du coût total, les charges récurrentes représentant les 7% restants. Les coûts liés à la gestion et coordination du programme représentent 10% du coût total du programme.

Tableau 1

Coût du programme par composante et par source de financement

(En milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Secteur privé		Droits emprunteur/cont repartie		Envois de fonds emprunteur/con trepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Reclassement des ménages extrêmement pauvres	5 337	33,7	5 337	33,7	-	-	2 094	13,2	3 059	19,3	15 829
2. Appui à l'innovation financière et à l'élargissement	12 283	36,1	12 283	36,1	6 151	18,1	3 316	9,7	-	-	34 032
3. Partenariats stratégiques, création de savoirs et concertation sur les politiques	763	42,0	763	42,0	-	-	289	15,9	-	-	1 814
4. Gestion et coordination du programme	2 618	43,2	2 618	43,2	-	-	822	13,6	-	-	6 057
Total	21 001	36,4	21 001	36,4	6 151	10,7	6 520	11,3	3 059	5,3	57 731

B. Financement du programme

34. Le programme FARMSE sera financé par le Gouvernement du Malawi, le FIDA et des participants du secteur privé. Le FIDA financera 73% (42 millions d'USD) du coût du programme par un prêt de 21 millions d'USD (50%) et un don du même montant. Le gouvernement contribuera à hauteur de 9,6 millions d'USD (17%), dont 3,1 millions

d'USD (5%) financés par son fonds social d'envois de fonds et 6,5 millions d'USD (11%) par des droits et taxes. Le secteur privé intérieur contribuera à hauteur de 11% au coût total du programme, soit 6,1 millions d'USD, par des contributions en nature et en espèces à des sous-projets financés par le biais du Mécanisme d'innovation et d'élargissement.

Tableau 2

Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(En milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Secteur privé		Taxes emprunteur/cont repartie		Envois de fonds emprunteur/cont repartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
<i>Dépenses d'investissement</i>											
1. Véhicules	125	41,8	125	41,8	-	-	49	16,5	-	-	300
2. Équipement et matériel	27	41,8	27	41,8	-	-	11	16,5	-	-	65
3. Études et services de consultants	7 169	33,1	7 169	33,1	6 151	28,4	1 149	5,3	-	-	21 638
4. Formation et ateliers	124	47,5	124	47,5	-	-	13	5,0	-	-	262
5. Biens, services et intrants	11 846	41,8	11 846	41,8	-	-	4 681	16,5	-	-	28 373
6. Dons et subventions	-	-	-	-	-	-	-	-	3 059	100,0	3 059
<i>Charges récurrentes</i>											
7. Fonctionnement et entretien	308	41,8	308	41,8	-	-	122	16,5	-	-	738
8. Salaires et indemnités	1 401	42,5	1 401	42,5	-	-	495	15,0	-	-	3 297
Total	21 000	36,4	21 000	36,4	6 151	10,7	6 520	11,3	3 059	5,3	57 731

C. Résumé des avantages et analyse économique

35. Avantages et bénéficiaires. Le nombre total de ménages ciblés est actuellement estimé à 432 774 ménages. Les ménages bénéficiaires ont été classés en trois catégories en fonction de leur richesse et de leur bien-être économique initial: i) ménages extrêmement pauvres (qu'ils aient ou non accès à un travail); ii) ménages pauvres; iii) ménages vulnérables à la pauvreté. Composante 1. Les activités de reclassement des ménages extrêmement pauvres cibleront les ménages en situation d'extrême pauvreté. L'appui aux organisations financières à assise communautaire, prévu par la sous-composante 2.1, ciblera les ménages pauvres et vulnérables, de même que la sous-composante 2.2, en renforçant l'innovation et la diffusion en zone rurale par les PSF. Aux fins de l'analyse, les bénéficiaires des sous-composantes 2.1 et 2.2 ont été répartis à parts égales entre les catégories de ménages pauvres et de ménages vulnérables. Les ménages bénéficiaires seront susceptibles de participer à plusieurs activités du programme et y seront encouragés. Pour réduire le risque de double comptage, l'analyse part du principe que les ménages bénéficiant de l'accès à des services financiers officiels (sous-composante 2.2) bénéficieront également de l'accès à des services informels (sous-composante 2.1). Il existe néanmoins un risque de double comptage de ménages bénéficiaires dans le total.

D. Durabilité

36. Le succès des investissements dans le développement du secteur du financement en milieu rural dépend en grande partie de la manière dont ils répondront aux besoins des fournisseurs et des consommateurs. D'une part, les fournisseurs doivent pouvoir retirer un profit raisonnable et à long terme de leurs investissements. D'autre part, les produits et les services doivent répondre à un besoin matériel qui améliore l'économie familiale à un coût acceptable par rapport aux résultats obtenus. En

outre, ces conditions doivent être remplies dans les conditions macroéconomiques et environnementales actuelles, notamment les difficultés actuelles et futures de stabilité que le secteur financier ne pourra éviter. Les investisseurs ont également besoin d'un environnement réglementaire et politique stable et propice. Chaque composante du programme FARMSE prend en compte ces exigences et ces difficultés et intègre des mécanismes pour sauvegarder, dans la mesure du possible, la durabilité des résultats et des impacts.

E. Identification et atténuation des risques

Tableau 3
Identification et atténuation des risques

<i>Risques</i>	<i>Niveau actuel</i>	<i>Conséquences possibles</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
1. Un démarrage lent du programme compromet le plan de mise en œuvre	Moyen	La composante 1. suit une approche progressive avec un calendrier serré. Des problèmes de communication risqueraient d'apparaître entre le niveau 1, qui sera entièrement pris en charge par le gouvernement et d'autres partenaires, et les niveaux 2 à 5 auxquels le FIDA devrait apporter son appui. La composante 2. risque de ne pas atteindre les objectifs en matière de décaissement. Ces deux risques réduisent le nombre potentiel de bénéficiaires cibles extraits d'une situation de pauvreté.	Offrir un soutien suffisant au gouvernement pendant la phase de démarrage. Offrir une assistance technique suffisante et appropriée pour le démarrage et l'exécution du programme. Surveiller étroitement les éventuelles difficultés prolongées d'exécution et faire preuve de souplesse pour les résoudre.
2. Changements climatiques, variabilité climatique et chocs macroéconomiques	Moyen	Les mauvaises récoltes menacent l'économie rurale et le potentiel d'expansion du secteur financier. Les chocs macroéconomiques imprévus (hyperinflation, dévaluation, etc.) ont un impact négatif sur l'économie nationale/rurale.	Le programme FARMSE mettra l'accent sur la planification en matière de prestation de services financiers à long terme. Les innovations/mécanismes d'élargissement relatifs aux services financiers proposés seront rigoureusement testés et les modèles opérationnels/estimations pro forma seront volontairement modestes pour tenir compte des impacts climatiques et macroéconomiques. Bien que le programme ne puisse anticiper les chocs économiques, tout sera mis en œuvre pour veiller à ce que les produits financiers puissent supporter/prendre en compte de façon efficace la baisse de la demande ou l'augmentation du risque commercial. Le programme FARMSE renforcera la résilience à court terme des ménages en augmentant leurs réserves financières. Avec le temps, l'accroissement des investissements réduira la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes.

3. Absence d'intérêt porté par les établissements financiers et les entreprises/organisations de la filière agricole à la participation au Mécanisme d'innovation et d'élargissement	Faible à moyen	En l'absence d'une participation importante des entreprises/organisations, le nombre de produits/services financiers novateurs ou extensibles élaborés pour mieux servir les intérêts de la population rurale pauvre risque d'être limité.	Engagements préalables des organismes d'appui aux organisations financières à assise communautaire et des PSF à participer à la conception du programme. Fournir un personnel solide et compétent à l'UGP. Recrutement actif d'entreprises/organisations pour participer et proposer des prestataires de services techniques solides pour l'élaboration de produits/services.
4. Les établissements financiers/acteurs de la filière agricole n'ont pas recours à une assistance technique appropriée	Faible	En l'absence d'assistance technique solide, les bénéficiaires du don au titre du Mécanisme d'innovation et d'élargissement seront confrontés à de graves problèmes pour concevoir, élaborer, tester et déployer de nouveaux produits destinés aux marchés ruraux.	L'UGP du programme FARMSE/le conseiller technique en chef pour le financement en milieu rural doit avoir une solide expérience internationale et participer activement au recrutement de prestataires de services techniques ayant la capacité d'aider les bénéficiaires du don au titre du Mécanisme d'innovation et d'élargissement au Malawi.
5. La politique nationale ne respecte pas les bonnes pratiques en matière de financement inclusif	Faible	À ce jour, les politiques et réglementations nationales financières et financières inclusives ont en général respecté les bonnes pratiques internationales. Néanmoins, le gouvernement pourrait introduire des programmes de subvention ou un plafonnement des taux d'intérêt ou ignorer les modestes initiatives réglementaires ou politiques (en particulier concernant l'argent mobile) prévues par le programme FARMSE, ce qui risquerait de limiter l'intérêt du secteur privé à investir dans le mécanisme d'innovation et d'élargissement du secteur du financement en milieu rural.	Fournir une aide active au Ministère des finances, de la planification économique et du développement et aux autres ministères participants, en collaboration avec la Banque de réserve du Malawi et d'autres parties prenantes pertinentes du secteur, pour renforcer le respect des bonnes pratiques et le développement du secteur financier inclusif.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

37. Le programme FARMSE sera exécuté conformément au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et aux politiques du FIDA concernant la gestion des ressources naturelles et les changements climatiques. Il tient compte de la valeur économique et sociale des biens naturels en renforçant les capacités des agriculteurs en matière de gestion environnementale et en établissant des critères de sélection des partenaires. Le programme soutiendra les approches climatiquement rationnelles et définira des normes minimales pour les bénéficiaires de don à l'égard de la résilience au climat et du renforcement des capacités de gestion du risque environnemental, social et climatique. Le projet respectera aussi le principe de la diversification des moyens d'existence afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience.
38. Le programme FARMSE est également conforme à la Politique du FIDA en matière de ciblage ainsi qu'à la Politique en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (2012).

B. Alignement et harmonisation

39. Le programme soutient la politique du Malawi en matière de réduction de la pauvreté par le relèvement de l'agriculture. Dans ce contexte, le Ministère des finances, de la planification économique et du développement devrait se concentrer sur ses fonctions de base, à savoir l'élaboration des politiques, la législation et la réglementation. Le programme a été élaboré en consultation avec des partenaires engagés dans des interventions au Malawi.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

40. Le programme FARMSE tire parti de l'expérience du FIDA et renforcera l'attention portée aux femmes et aux jeunes comme groupes cibles prioritaires.

D. Participation à l'élaboration des politiques

41. Exposée dans le document Vision 2020 pour le Malawi, la vision de développement du Malawi entend donner au Malawi une sécurité garantie, une maturité démocratique, un équilibre et une durabilité au plan écologique, l'autonomie avec des changes égales pour tous et la participation active de tous. Cette vision se traduit par plusieurs stratégies intéressantes pour le programme FARMSE, notamment la deuxième Stratégie de croissance et de développement du Malawi (SCDM II: 2011-2016), qui est la stratégie à moyen terme pour réduire la pauvreté à long terme grâce à la croissance économique durable et au développement des infrastructures, notamment dans l'agriculture; et la Politique agricole nationale (PAN 2016-2020), qui définit huit domaines prioritaires: production et productivité agricoles; développement de l'irrigation; mécanisation de l'agriculture; développement des marchés agricoles, agroalimentaire et ajout de valeur; sécurité alimentaire et nutritionnelle; gestion des risques agricoles; autonomisation des jeunes et des femmes dans l'agriculture; développement, coordination et renforcement des capacités des institutions. En s'appuyant sur cette vision, la stratégie d'inclusion financière du Ministère des finances, de la planification économique et du développement prévoit de soutenir les domaines suivants: paiements numériques, épargne informelle, services financiers ruraux, assurance, autonomisation et éducation des consommateurs. D'autres ministères intègrent également le financement en milieu rural dans leur planification stratégique, notamment le Ministère des collectivités locales et du développement rural et le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et des ressources en eau.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

42. Un accord de financement entre la République du Malawi et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
43. La République du Malawi est habilitée, en vertu des lois en vigueur dans le pays, à recevoir un financement du FIDA.
44. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

45. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de vingt et un millions de dollars des États-Unis (21 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Malawi un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de vingt et un millions de dollars des États-Unis (21 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Accord de financement négocié

Financial Access for Rural Markets, Smallholders and Enterprise Programme

(Negotiations concluded on 21 November 2017)

Loan Number: _____

DSF Grant Number: _____

Programme Title: Financial Access for Rural Markets, Smallholders and Enterprise Programme ("FARMSE" or "the Programme")

the Republic of Malawi (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide a Loan and a Debt Sustainability Framework (DSF) Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. A. The amount of the Loan is twenty one million US dollars (USD 21 000 000).

B. The amount of the DSF Grant is twenty one million US dollars (USD 21 000 000).

2. The Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.

3. The Loan Service Payment Currency shall be United States Dollars (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 1 May and 1 November.
6. There shall be a designated account at the Reserve Bank of Malawi and an operational programme account held in a commercial bank. The operational programme account will not be subject to the Credit Control Authority operational requirements.
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in an amount equivalent to approximately nine million six hundred thousand United States dollars (USD 9 600 000), of which approximately three million dollars (USD 3 000 000) will be Government cash transfer and the rest of which will be in the form of exemption of duties and taxes in accordance with the approved Annual Work Plan and Budget.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Finance, Economic Planning and Development (MoFEPD).
2. The Programme Completion Date shall be the seventh anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Programme supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional conditions precedent to withdrawal:
 - (i) The Designated Account and Programme Account shall have been duly opened;
 - (ii) The Programme Management Unit shall have been fully constituted and adequately staffed with key staff including the Programme Coordinator, Monitoring and Evaluation Officer, Procurement Officer, and the Financial Controller;
 - (iii) An off-the-shelf accounting software will have been procured and coded with the Programme chart of accounts to facilitate generation of reports by component, expenditure category and financier; and
 - (iv) The Programme Steering Committee (PSC) shall have been established.
2. In accordance with the Borrower/Recipient's legislation the Financing Agreement will be signed by a representative of the Borrower/Recipient upon authorization by the Parliament of the Republic of Malawi.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

The Minister of Finance, Economic Planning and Development
of the Republic of Malawi
Ministry of Finance, Economic Planning and Development
P.O. Box 30049
Lilongwe 3

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF MALAWI

Authorized Representative
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Gilbert F. Houngbo
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. Target Group. FARMSE will be a nation-wide programme, its geographic coverage will be clustered based on two distinct targeting mechanisms. As such, the Programme will combine localized and national geographic targeting approaches. For activities involving demand driven implementing agencies, particularly Financial Service Providers (FSPs), care will be taken to select partners with a combined geographic footprint as broad as possible. The Programme will adopt two targeting strategies. Total Programme beneficiaries will number more than 432,000, of which, an estimated 30% will be women, and at least 20% will be youth.

2. Goal. The overall goal of the Programme is to reduce poverty, improve livelihoods and enhance the resilience of rural households on a sustainable basis.

3. Objective. The Programme's development objective is to increase access to, and use of, a range of sustainable financial services by rural households and micro, small, and medium enterprises.

4. Components. The Programme's development objective will be achieved through the effective implementation of the three technical components:

4.1 Component 1. Ultra-poor graduation model development and testing at scale. The outcomes of this component are: i) the capacity of ultra-poor households to graduate from poverty, obtain food security and secure livelihood opportunities is improved; and ii) the capacity of ultra-poor women headed households and youth graduate from poverty is improved. The objective of the component is to develop and test at scale a cost-effective, replicable model(s) to graduate households from ultra-poverty and food insecurity into sustainable, self-reliant livelihoods. This component is divided into two stages: selection of operational districts, based on existing Government of Malawi poverty statistics, and in collaboration with MoFEPD, selection and assessment of qualifying ultra-poor households; Roll out the graduation process.

4.2 Component 2. Support to Financial Innovation and Outreach. This component will seek to overcome numerous barriers to financial services to the rural poor. It will support the development of informal and formal financial services best suited to ultra-poor non-labour constrained, poor but food-secure, vulnerable to poverty, and low income but resilient to poverty households, emphasizing savings and credit for on and off farm enterprises. This component has two subcomponents:

4.2.1 Subcomponent 2.1 - Community based financial organization support (CBFO). The outcome of this subcomponent is improved rural financial access through existing, new and innovative informal community based financial organizations and savings and loan products. The objective is to support CBFOs expanded outreach to poor but food secure households, households vulnerable to poverty, and resilient households in rural Malawi.

4.2.2 Subcomponent 2.2 – Innovation and Outreach Facility (IOF). The outcome for this subcomponent is to enhance the capacity of FSPs to deliver demand-driven services in rural areas. The objectives are two: i) increase access to new and innovative financial services and low-cost delivery mechanisms for poor rural households and micro, small and medium, sized enterprises; and ii) to support the scaling up of proven financial services and delivery mechanisms.

4.3 Component 3. Strategic Partnerships, Knowledge Generation, and Policy. The outcome of this component is to increase the capacity and knowledge bases of rural financial sector support organizations, and has three objectives: i) strengthen macro

level regulatory and financial sector policy and institutional capacity; ii) strengthen financial sector organizations; and iii) produce and distribute rural finance sector knowledge products which enhance the outreach and innovation potential of sector stakeholders. The component has two subcomponents:

- 4.3.1 Subcomponent 3.1 – Support for Poverty graduation Policy and Systems. The activities will support efforts at MoFEPD, in particular in the Division of Poverty Reduction and Social Protection, to develop and implement coordination policy, and capacity related to reviews of graduation models adoption, and dissemination of best graduation practices within the Government and to other stakeholders.
- 4.3.2 Subcomponent 3.2 – Support for development of broader Rural Finance Policy. The first activity will support rural finance sector development, policy, and research. It will also facilitate formal Government recognition of good rural finance practices This will be done in partnership the MoFEPD, the Reserve Bank of Malawi and industry stakeholders. Other activities would include support for key innovations, lessons, knowledge management, financial training modules, feasibility study for a micro-finance apex fund, and rural financial literacy.

I. Implementation Arrangements

5. Lead Programme Agency. The lead agency for Programme implementation shall be the MoFEPD. The Programme will be housed in the Pensions and Financial Sector Policy Division (PFSPD).

6. Programme Steering Committee (PSC). A multi-sector stakeholder Programme Steering Committee, chaired by the Secretary to the Treasury or his/her designate, will be established to provide overall Programme oversight, direction, and advice. The PSC will be made up of representatives of key stakeholders including, inter-alia, government ministries, farmer organisations, financial apex bodies, the private sector, and development partners. The PSC would meet on a quarterly basis to review work plans and budgets, financial and progress reports, receive draft annual reports and approve all major Programme decisions. The multi-sectoral composition of the PSC will ensure the Programme's implementation complements rather than duplicates other government interventions and encourages private sector participation, and harmonizes the Programme's contribution with the Government's strategic priorities and development objectives for the sector.

7. The Programme Management Unit (PMU). The PMU will be hosted by the PFSPD, at MoFEPD. It shall be responsible for day to day management, consolidation of Annual Work Plan and Budgets (AWPBs), procurement plans, progress, and financial reports, and will co-ordinate the procurement of goods, works and services. The PMU will be staffed with: (i) a programme coordinator; (ii) a rural finance specialist; (iii) a financial controller; (iv) a procurement officer; (v) a monitoring and evaluation officer (vi) a knowledge management & communications officer; and (vii) an accountant. Additionally, the PMU will have a long-term rural finance Chief Technical Advisor (CTA) contracted to support implementation of Component 2 and 3, paid through the IOF (subcomponent 2.2). The CTA will work closely with the rural finance specialist, and together with the Programme Coordinator, will develop the AWPB for Component 2 and component 3.

8. Planning. The main planning tools for the Programme will comprise the logical framework, monitoring and evaluation (M&E) framework including its indicators and targets, and the Results Based Annual Work Plan and Budget (RB-AWPB). The Logframe provides indicators and targets for Programme implementation from output over outcome, development objective to impact levels. The RB-AWPB will break physical targets up by year and attach financial resources to them. The RB-AWPB shall present

financial and physical outputs and outcomes of the Programme for the given year, and report on the accumulative achievements. The execution of the RB- AWPB will be monitored along the M&E framework of the Programme and reported back in regular intervals from quarterly to semi-annuals reports. The cycle of planning, monitoring and reporting is essential for efficient management of the Programme and for achieving the results as agreed.

9. Monitoring and evaluation. The Programme's approach to planning, monitoring and evaluation will be compatible with corresponding Government and IFAD policies and tools. Guided by the Programme's logical framework, the M&E function will systematically record data and performance information of Programme partner performance implementation, as well as household surveys. The system will build on the experience of completed and existing programmes as well as provide information that informs management decision making.

10. Financial Management (FM). The Programme will employ similar financial management systems to a stand-alone accounting software as adaptation of a good lesson learned from the Sustainable Agricultural Production Programme (SAPP) and Rural Livelihoods and Economic Enhancement Programme (RLEEP). It is proposed that TOMPRO accounting software be adopted (as it will be in the new IFAD Programme for Rural Irrigation Development). This will allow for joint trainings, support, and programme knowledge sharing.

11. Audit. The audit of the Programme's financial statements will be supervised by the Auditor General of the Borrower/Recipient in accordance with International Standards and the audit report will be submitted to IFAD within six months after the financial year-end. Supervision missions will review internal audit reports and assess management responses to recommendations.

12. Supervision. The Programme shall be directly supervised by IFAD. Direct supervision would encompass four discrete processes: (i) loan and grant administration; (ii) procurement review; (iii) audit review; and (iv) supervision and implementation support. Direct supervision would be applied as a continuous process which requires on-going communication and engagement with the GoM and the PMU. Key supervision processes include: (i) ensuring fiduciary compliance with the loan and grant administration; (ii) assessing Programme performance; (iii) guidance towards the achievement of the Programme's strategic objectives; and (iv) conducting supervisory missions.

13. Programme Implementation Manual (PIM). The Programme shall be implemented in accordance with the approved AWPB and the PIM, the terms of which shall be adopted by the lead Programme agency subject to the Fund's prior approval. The PIM shall include, among other things; (i) terms of reference, implementation responsibilities and appointment modalities of all Programme staff and consultants; (ii) Programme operating manuals and procedures; (iii) monitoring and evaluation systems and procedures; (iv) a detailed description of implementation arrangements for each programme component; (v) terms of references and modalities for the selection of the service providers, to be based on transparent and competitive processes; (vi) detailed modalities of the sub-programmes; (vii) financial management and reporting arrangements including accounting, approval of payments, financial reporting, internal controls, fixed asset management, as well as internal and external audit; and (viii) the good governance and anti-corruption framework.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Loan and Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the DSF Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category. All expenses are net of taxes and counterpart contributions:

Category	Loan Amount Allocated (in USD)	DSF Grant Amount Allocated (in USD)
I. Goods services & Inputs	10 800 000	10 800 000
II. Studies & Consultancies	6 550 000	6 550 000
III. Operations	300 000	300 000
IV. Salaries & Allowances	1 250 000	1 250 000
Unallocated	2 100 000	2 100 000
TOTAL	21 000 000	21 000 000

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Goods, services and inputs" also includes allocations for vehicles, equipment, and materials.

"Studies and Consultancies" also includes allocations for training & workshops

(c) Start-up costs: Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs from the DSF Grant incurred for Programme start-up expenditures before the satisfaction of the additional general conditions precedent to withdrawal shall not exceed USD 200 000.

Schedule 3 Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a) (xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. Gender. The Borrower/Recipient shall ensure that gender concerns shall be mainstreamed in all Programme activities throughout the Programme implementation period. The Borrower/Recipient shall also ensure that women beneficiaries shall be represented in all Programme activities and that they receive benefits from the Programme outputs.

2. Tax Exemption. The Borrower/Recipient shall, to the fullest extent possible, exempt the proceeds of the Financing from all taxes. Any taxes which the Programme is nonetheless obliged to pay shall be promptly reimbursed by the Borrower/Recipient.

3. Internal Audit. The Central Internal Audit Unit of the Borrower/Recipient or an independent and qualified internal audit firm acceptable to IFAD will perform Programme internal audits in accordance with an annual risk-based work-plan.

Key Programme Staff. The Borrower/Recipient shall ensure that key staff are recruited and in the event of turnover they are replaced on a timely basis. Should the recruitment process be prolonged, where appropriate the Borrower/Recipient shall make recourse to a suitably qualified external service provider acceptable to IFAD.

Cadre logique

Narrative Summary	Performance Indicators	Baseline	Targets			Means of verification	MoV Frequency	MoV responsibility	Assumptions (A)/ Risks (R)
			Year 1	Midterm	End Programme				
GOAL									
To reduce poverty, improve livelihoods and enhance the resilience of rural households on a sustainable basis.	Reduced prevalence of chronic malnutrition in children under five by at least 15% (RIMS III).	TBD	N/A						
	Improved household assets ownership index by at least 20% (RIMS III).	TBD	N/A						
DEVELOPMENT OBJECTIVE									
Increased access to and use of a range of sustainable financial services by rural households and micro, small, and medium enterprises.	Graduation strategy and systems developed, tested at scale, and approved by GOM.		0	1	1	PMU Progress reports.	Annual	PMU	Stable political and macroeconomic environment. GOM monetary/fiscal policies and macro-economic reforms are conducive to poverty reduction. Commitment of stakeholders (GOM, donors, private sector) to participate in poverty reduction efforts. Absence of political interference into the autonomy financial sector.
	Improved outreach of sustainable rural financial services to rural poor.	TBD	0	167,110	417,774 of which 125,332 will be adult women, and 83,555 will be youth	PMU Progress reports.	Annual	PMU	
OUTCOMES									
Component 1.0 - Ultra-poor graduation model development and testing at scale									
Outcome 1.1 - the capacity of ultra-poor households to graduate from poverty, improve food security and secure livelihood opportunities is improved.	<ul style="list-style-type: none"> At least 80% of targeted household attaining food security. 	N/A	0	6,000	15,000 of which 4500 will be women headed households and 3000 youth headed households	PMU Progress reports with input from GIZ.	Semi-annual.	PMU/GIZ.	Models can be developed to roll out successful graduation at scale (A) Stakeholders cannot agree on graduation model.
Component 2.0 - Support to Financial Innovation and Outreach									
Outcome 2.1 Improved access to structured and sustainable CFBO financial services.	<ul style="list-style-type: none"> Number of retrained CBFO members. Number of increment rural 	0	0	152,223	380,574	PMU progress reports.	Monthly.	PMU/CBFO support organizations	Sufficient demand from CBFO support organization (A) Client take up (R).
		0	0	36,000	90,000				

Narrative Summary	Performance Indicators	Baseline	Targets			Means of verification	MoV Frequency	MoV responsibility	Assumptions (A)/ Risks (R)
			Year 1	Midterm	End Programme				
	CBFO members.							service providers.	
Outcome 2.2 Enhanced capacity of FSPs to deliver demand-driven services in rural areas.	<ul style="list-style-type: none"> Number of incremental rural clients of partner FSPs. 	0	0	11,160	37,200	PMU progress reports.	Annual.	PMU/Facility Manager.	Sufficient demand from FSP with quality proposals (A) Macroeconomic stability (R), client demand (R)
Component 3.0 – Strategic Partnerships, Knowledge Generation, and Policy									
Outcome 3.1 Rural finance sector support organizations capacity and knowledge increased.	<ul style="list-style-type: none"> Number of rural finance support organizations supported with rural inclusive finance good practice knowledge. 	N/A	2	5	10	PMU progress reports.	Annual.	PMU/M&E specialist.	Support organizations effectively support sector (A) Support organizations do not work to maintain balance between guidance and commercial dynamism (R)
OUTPUTS									
Component 1.0									
New graduation model selected for rollout.	<ul style="list-style-type: none"> Number households reached with graduation activities. 		0	6500	15000	PMU/GIZ progress reports.	Quarterly	PMU/M&E specialist.	Models amenable to scaling up (A) Cost of scaling up high (R)
Subcomponent 2.1									
CFBO support organizations expand network of CFBO groups.	<ul style="list-style-type: none"> No of groups restructure & consolidated. No of groups linked to FSPs. Number groups formed. No of value chain groups linked to markets. 		0	8000 2000 2000	20000 10000 5000	PMU/CBFO support organizations progress reports.	Quarterly	PMU/CBFO support organizations service providers.	Sufficient demand from CBFO support organization (A) Client take up (R)
Subcomponent 2.2									
Designing, innovating, and rolling out demand driven rural financial products/ services for targeted low income households.	<ul style="list-style-type: none"> Introduction of five new/Improved sustainable financial products, services or delivery mechanisms targeting rural beneficiaries. 		0	2	5	Progress reports TSP reports FSP MIS	Quarterly.	PMU/Facility Manager	Sufficient demand from FSP (A) Not enough qualified proposals (R) High quality TA not available (R)
Component 3.0									
Good practice financial inclusion knowledge and operating environment provided.	<ul style="list-style-type: none"> Approved Rural Finance Policy. Number of rural finance awareness/knowledge forums/platforms. 		0		1	PMU Progress reports.	Quarterly.	PMU.	Organizations with key contributions can be identified and have sufficient capacity to undertake assignments (A) Stakeholder unwilling to work cooperatively (R).
			0	2	4	PMU Progress reports.	Quarterly	PMU	